

MAIRIE DE CHATENOY 77167

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
30 juin 2014

Mercredi 9 juillet 2014
19h00

Date d'affichage
11 juillet 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Mercredi 9 juillet 2014 à 19h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour:

- *Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat*

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette modification apportée à l'ordre du jour.

PRESENTS : *Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Jean-Claude BORLETEAU, Monsieur Éric MORVAN, Madame Claudine CHATEIGNER, Madame Magalie PANNESE, Monsieur Paul EMARD*

EXCUSES :

ABSENTS : *Monsieur Simon THIERRY,*

POUVOIRS : *Madame Isabelle BILAND-PERENNES à Monsieur Denis CELADON*

SECRETAIRE

DE SEANCE : *Monsieur Éric MORVAN*

1°) Approbation du PV du 4 juin 2014

Le procès verbal de la séance du 4 juin 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.

2°) Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Suite au renouvellement du conseil municipal il convient de désigner les membres de la CCID.

La CCID joue un rôle en matière de fiscalité directe locale :

- Elle participe à l'évaluation des valeurs locatives, servant de base d'imposition, des constructions nouvelles,

- Elle signale à l'administration tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties,
- Elle dresse la liste des locaux de référence et des locaux types permettant de déterminer la valeur locative des différents biens soumis aux impositions directes locales (taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation foncière des entreprises)...

L'article 1650-1 du code général des impôts (CGI) prévoit qu'il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs composé du maire (ou de son adjoint délégué) et de six commissaires dans les communes de 2000 habitants ou moins. Ces membres sont désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) sur proposition du conseil municipal d'une liste de contribuables de la commune, dont un titulaire et son suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune.

La liste doit ainsi être composée de :

- 24 contribuables (dont 12 titulaires et 12 suppléants) dans les communes de 2000 habitants et moins.

Voici la liste retenue par le Conseil Municipal :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHARLOTTON Alain	BOURDON Lionel
MOREIRA DA COSTA Sergio	BEAUVAIS Christophe
VALEUR Martine	THIERRY Gérard
FERRET Agnès	MOREAU Philippe
MONSALLIE Irène	WAGNER Benoit
THIERRY Carine	MYLORD Sabine
PATEAU Corinne	GAUTHIER Rémy
MOREAU Luc-Olivier	LA BRUYERE Nicole
MAURIN Thomas	BLIN Dimitri
PANNESE Pasquale	DESAGNAT Caroline
HERRERA Eric	ROUFFIAC Isabelle
DARVILLE Camille (HC)	HOUY Claude (HC)

3°) Convention médecine

Afin de pouvoir faire passer les visites médicales des agents communaux il convient d'adhérer au service de médecine du Centre de Gestion de Seine et Marne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adhérer à cette convention.

4°) Décisions modificatives

Après étude du budget 2014 de la commune, le contrôle budgétaire de la Sous Préfecture a demandé de procéder aux réajustements de certains comptes,

Le Conseil Municipal à l'unanimité procède aux décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
60622 / 011	Carburants	0.00	671.09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	- 671.09
TOTAL FONCTIONNEMENT		0.00	0.00

Investissement		Recettes	Dépenses
1641-00	Emprunts en euros	0.00	-1 864.38
2184-000	Mobilier	0.00	1 864.38
TOTAL INVESTISSEMENT		0.00	0.00

		TOTAL	0.00	0.00
--	--	-------	------	------

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
022	Dépenses imprévues	0.00	-5 500.00
61551 / 011	Entretien matériel roulant	0.00	1 000.00
61558 / 011	Entretien autres biens mobiliers	0.00	1 500.00
6413 / 012	Personnel non titulaire	0.00	3 000.00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0.00	0.00

		TOTAL	0.00	0.00
--	--	-------	------	------

5°) Désignation des délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Sont désignés :

- Délégué titulaire : Simon THIERRY
- Délégué suppléant : Thomas MAURIN

6°) Modification des membres du CCAS

Suite à la demande de Madame BEAUVAIS et avec l'accord de Madame BILAND-PERENNES les membres du CCAS ont été modifiés comme suit :

CCAS	4 membres CM	4 membres extérieurs
	- Laurence PICOT - Magalie PANNESE - Eric MORVAN - Evelyne BEAUVAIS	- Marie-Joëlle CELADON - Agnès FERRET - Christian BEAUVAIS - Corinne PATEAU

7°) Modification des membres de la Commission communale des Fêtes

Les membres de la Commission communale des fêtes sont modifiés comme suit :

COMMISSION DES FETES ET LOISIRS	- Laurence PICOT - Magalie PANNESE
---------------------------------	---------------------------------------

8°) Modification de la délibération n° DE-097 du 28 mars 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrôle de légalité de la Sous Préfecture lui a demandé de compléter et modifier la délibération n°DE-097 du 28 mars 2014,

Il convient de compléter les articles 16° et 17 °,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal modifie la délibération n°DE-097 et notamment ses articles 16° et 17° comme suit :

« 16° d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, **dans les litiges liés à l'urbanisme** »

« 17° de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite **de 500 €** ».

9°) Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE d'adopter cette motion.

Informations diverses

- Un point financier sur l'évolution des dotations communales est présenté par Monsieur le Maire ;
- Retour des délégués des commissions et syndicats :
 - * SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable) : Madame BEAUVAIS informe le Conseil municipal qu'à compter du 1er janvier 2015 le prix du m3 d'eau va connaître une augmentation significative afin d'être aligné sur le prix des autres communes adhérant à ce syndicat ;
 - * Commission Tourisme de la CC du Pays de Nemours. Mesdames PICOT et PANNESE informent le Conseil Municipal qu'une dotation d'environ 4 500 € pourrait être versée à la commune pour la création d'un gîte et qu'une EuroVELO route va passer par Nemours.
 - * Le Parc Naturel Régional du Gâtinais français ne pourra plus pour cette année aider financièrement les particuliers, les agents restent néanmoins à leur disposition pour une aide technique ;
- Concernant l'étude lancée en partenariat avec le PNR concernant la maison du 1 rue Grande, une réunion devait avoir lieu le 10 juillet avec les membres du Conseil Municipal, celle-ci a été reportée au mois de septembre ;
- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité pour les collectivités de participer au financement de la complémentaire santé des agents, ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion ;
- Le syndicat des ordures ménagères propose un partenariat totalement gratuit avec la société SCRELEC concernant la collecte des piles, batteries...;
- A titre d'information, la commune a versé depuis 2011 environ 2100 € pour les déchets déposés dans les déchetteries de Milly et mobile ;
- Monsieur le Maire s'est opposé au transfert de ses pouvoirs de police à Madame la Présidente de la CC du Pays de Nemours, sans ce refus ce transfert aurait été automatique ;
- Madame BEAUVAIS signale que des vols ont encore eu lieu au cimetière ;
- Le repas du 14 juillet se déroulera certainement dans la salle communale ;
- Monsieur VALEUR informe Monsieur le Maire qu'il convient de modifier les poteaux d'entrées de village afin de pouvoir mettre en place les panneaux « Pays de Nemours »

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00

Châtenoy, le 11 juillet 2014
Le Maire,
Denis CELADON

